



# Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

22-23 juin 2022, Genève

## Principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement (résolution 2 du Conseil des Délégués de 2017)

RAPPORT INTÉRIMAIRE

Mai 2022

**FR**

CD/22/22  
Original : anglais  
Pour information

Document établi conjointement par  
la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
et le Comité international de la Croix-Rouge,  
en consultation avec les membres du Comité directeur pour les Principes  
relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement

# RÉSUMÉ

En 2017, le Conseil des Délégués a adopté la résolution 2, intitulée « Principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge » (CD/17/R2), qui vise à accroître les revenus des composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) et à répondre aux besoins humanitaires croissants en tirant pleinement parti de la capacité du Mouvement à lever des fonds. L'un des principaux objectifs est d'œuvrer ensemble pour aider les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales) à renforcer leurs capacités de collecte de fonds. Le présent rapport fait le point sur les progrès et réalisations accomplis en matière de collecte de fonds depuis la publication, en décembre 2019, du dernier rapport intérimaire sur la résolution de 2017.

Dans le rapport précédent, le Comité directeur pour les Principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement (Comité directeur) avait formulé des recommandations clés à l'intention du Mouvement visant, d'une part, à assurer la mise en place de la Plateforme virtuelle de collecte de fonds (Plateforme) et, d'autre part, à soutenir l'application des Principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement (Principes). Ces recommandations prévoyaient ce qui suit : maintenir un niveau élevé d'implication et de participation de la part des Sociétés nationales, consacrer suffisamment de soutien et de temps de travail à l'établissement de cadres mondiaux propres à réaliser les projets de la Plateforme, et concilier l'ambition de transformer la mobilisation de ressources au sein du Mouvement avec la nécessité de coordonner et d'appuyer les projets existants qui bénéficiaient d'effectifs limités.

## 1) INTRODUCTION

Les événements survenus ces dernières années ont de nouveau montré que le Mouvement avait un rôle unique et important à jouer pour soutenir les communautés avant, pendant et après les situations d'urgence.

La pandémie de Covid-19 a mis au défi toutes les composantes du Mouvement de lever proactivement des fonds pour répondre aux besoins humanitaires nationaux et internationaux. La Plateforme a collaboré avec toutes les composantes pour coordonner la toute première campagne de collecte de fonds à l'échelle du Mouvement, qui s'est révélée essentielle pour amorcer un changement d'approche et de perspective. Pour la première fois, le Mouvement dans son ensemble a tiré parti de son fort ancrage local et de son envergure mondiale – ainsi que de la notoriété dont jouissent la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge – pour se positionner comme un partenaire de choix. Cette démarche audacieuse a offert des possibilités incomparables en termes de mobilisation de ressources pour lutter contre la pandémie.

En dépit de cette avancée, les organisations œuvrant dans des domaines similaires ont connu une croissance plus rapide ces cinq dernières années<sup>1</sup>, et des écarts importants subsistent entre les besoins des communautés (en termes d'aide humanitaire et d'aide au développement) et les fonds disponibles pour y répondre. Les Sociétés nationales qui avaient investi sur le long terme dans leurs capacités en matière de mobilisation de ressources et d'outils digitaux étaient plus à même de pouvoir affronter cette crise mondiale. L'investissement continu dans leur viabilité financière s'est révélé fondamental.

Les Principes, adoptés en 2017, sont donc aussi pertinents aujourd'hui que par le passé. Leur application pose néanmoins encore quelques défis qu'il convient de relever : 1) par un engagement et une ambition renouvelés en faveur de la croissance des revenus issus de la collecte de fonds, et 2) en commençant à définir une stratégie et une feuille de route permettant à la Plateforme de mettre en œuvre les Principes, de définir des indicateurs de succès et d'évaluer les résultats au regard de ces derniers.

---

<sup>1</sup> Source : International Fundraising Leadership Forum, étude comparative entre pairs (2020).

## 2) CONTEXTE

Le présent rapport est le second rapport intérimaire sur la mise en application des résultats attendus et la mise en œuvre de la résolution sur les Principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement (CD/17/R2).

La résolution promeut la transformation des efforts de mobilisation de ressources déployés collectivement par le Mouvement. La vision, les objectifs et les Principes qu'elle énonce sont destinés à aider toutes les composantes à collecter les fonds dont elles ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités conformément à leurs mandats respectifs et à la mission du Mouvement dans son ensemble. Les objectifs figurant dans la résolution sont globalement énoncés comme suit.

Nous levons des fonds dans les buts suivants :

- être aux avant-postes de la mobilisation de ressources à l'échelle locale et mondiale pour pouvoir mener à bien notre action humanitaire ;
- nous positionner en tête de la mobilisation des ressources destinées aux situations d'urgence ;
- assurer notre pérennité financière individuelle et collective dans un esprit de solidarité et de bon partenariat, reconnaissant ainsi que le Mouvement est plus fort que la somme de ses composantes individuelles.

La résolution définit en outre trois résultats attendus propres à mettre les Principes en application, qui peuvent être résumés comme suit :

1. la mise en place d'une plateforme virtuelle de collecte de fonds ;
2. la création d'un fonds d'investissement destiné à soutenir la croissance et le développement des activités de collecte de fonds ;
3. l'amélioration de l'accès du Mouvement à des données fiables en matière de collecte de fonds et de leur analyse.

En 2019, le Comité directeur a présenté le premier rapport intérimaire sur ces résultats attendus. Dans celui-ci, le Comité directeur recommandait de « rendre compte de la mise en œuvre des Principes au Conseil des Délégués de 2021, au travers d'un second rapport intérimaire ». Le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis depuis la tenue du Conseil des Délégués en 2019.

Cela fait quatre ans que les résultats attendus sont en cours de réalisation, et il est de plus en plus manifeste que cela ne suffit pas pour atteindre les objectifs relatifs aux Principes. Le Mouvement devrait, en plus, favoriser le déploiement d'actions individuelles et collectives.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et 102 Sociétés nationales ont été consultés sur différents aspects des résultats attendus par l'intermédiaire :

- du Comité directeur ;
- de l'édition 2021 du Virtual Fundraising Skillshare ;
- de l'European Public Support Group ;
- de l'Asia Pacific Fundraisers Network.

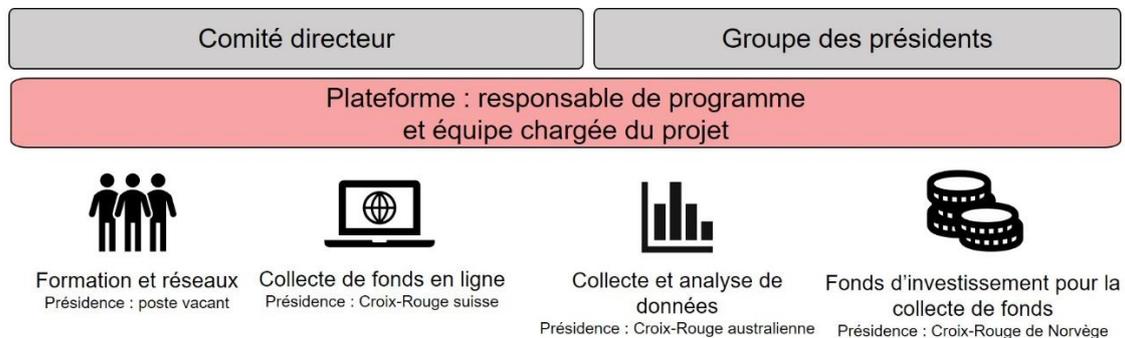
## 3) PROGRÈS RÉALISÉS

### A) GOUVERNANCE

Le Comité directeur continue de veiller à l'application des Principes et des résultats attendus de la Plateforme, en fournissant des orientations opérationnelles, tactiques et stratégiques. Il est actuellement composé de 17 Sociétés nationales de toutes les régions. Quatre nouveaux membres l'ont intégré en 2019 pour accroître la représentation de la région Asie-Pacifique, des Amériques,

du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. La participation de la région Afrique doit être renforcée, ce qui constituera une priorité pour la Plateforme. La présidence du Comité directeur est assurée par le Groupe des présidents, qui se compose de la Croix-Rouge de Norvège (président), du CICR et de la Fédération internationale (co-vice-présidents).

Un responsable de programme continue de superviser la coordination des quatre axes de travail de la Plateforme, notamment en matière de communication et de ressources supplémentaires. Les présidents ont été désignés parmi les Sociétés nationales pour coordonner stratégiquement les axes de travail. D'autres groupes de travail ont été créés de manière ponctuelle, par exemple pour coordonner les campagnes de collecte de fonds menées par le Mouvement pour lutter contre le Covid-19. Un nouveau responsable de projet a été recruté pour administrer la plateforme de collecte de fonds en ligne. Cette personne a rejoint l'équipe chargée du projet de la Plateforme, composée de responsables techniques de la Fédération internationale et du CICR qui coordonnent ou contribuent à coordonner les flux de travail. D'autres membres du personnel ont été affectés à la Plateforme pour assurer diverses fonctions, comme fournir une aide aux Sociétés nationales ou apporter leurs connaissances et leur expertise à des projets à court terme.



## B) CONSÉQUENCES DU COVID-19

La crise du Covid-19 a eu des répercussions tant opérationnelles que financières sur toutes les Sociétés nationales et sur l'ensemble du Mouvement, ce qui a influencé les orientations et les priorités de la Plateforme.

En 2020, il est ressorti d'une enquête réalisée auprès de Sociétés nationales dans le contexte du Covid-19 que seules 47 d'entre elles (sur 156 interrogées) possédaient des fonds de réserve pour les trois mois à venir. Il s'est donc révélé nécessaire d'investir dans les capacités de mobilisation de ressources des Sociétés nationales pour assurer leur viabilité financière. Parallèlement, il convient de soutenir d'autres domaines importants, tels que la gestion financière responsable et transparente, la communication, le positionnement stratégique et l'architecture institutionnelle, et bien sûr les services de base qui aident les Sociétés nationales à remplir leur mission. Ces efforts ne pourront toutefois voir le jour sans une mobilisation constructive de la part des responsables à tous les niveaux.

Le secteur privé a intensifié sa contribution et fourni un soutien inédit aux Sociétés nationales, à la Fédération internationale et au CICR. La coordination en matière de mobilisation de ressources doit donc rester une priorité pour le Mouvement et la Plateforme.

Dans le contexte du Covid-19, le Mouvement a pu, pour la première fois, lancer une campagne mondiale à l'échelle du Mouvement avec son propre logo. En dépit des faibles retombées financières dues à une multitude de facteurs internes et externes, les équipes chargées des collectes de fonds ont grandement apprécié ce test de la capacité du Mouvement à coordonner les 110 Sociétés nationales ayant adhéré à la campagne, elle-même appuyée par les dirigeants des Sociétés nationales. Cette voie semblerait donc être celle à suivre. Les appels coordonnés entre la Fédération internationale et le CICR en faveur de la lutte contre le Covid-19 ont également facilité la mise à

l'essai d'autres initiatives coordonnées en matière de collecte de fonds, notamment une campagne publique régionale en Amérique latine et une proposition coordonnée à une fondation importante. En outre, plusieurs Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR ont bénéficié d'actions communes et de renvois entre leurs différentes activités.

La pandémie a également conduit à s'intéresser davantage aux approches de collecte de fonds en ligne mises en œuvre par les Sociétés nationales et la Plateforme. La nouvelle plateforme de collecte de fonds en ligne du Mouvement a également contribué à changer d'optique. En outre, la Plateforme a mis en place et diffusé de nouveaux outils pour aider les Sociétés nationales dans leurs collectes d'urgence.

Il convient de noter que le plan de mise en œuvre des résultats attendus de la résolution a dû être adapté en raison de l'évolution des priorités ayant découlé de la riposte face au Covid-19 en 2020 et 2021.

### **C) RÉSULTAT ATTENDU 1 : MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME VIRTUELLE DE COLLECTE DE FONDS**

La Plateforme vise les principaux objectifs suivants :

- mettre en commun les meilleures pratiques dans le domaine de la collecte de fonds et offrir un accès aux outils et à l'expertise en la matière ;
- coordonner la formation et le renforcement des capacités en matière de collecte de fonds à l'échelle mondiale grâce à une plateforme informatique accessible dans le monde entier, et soutenir les ateliers régionaux et mondiaux, notamment de partage des compétences ;
- superviser les données et projets d'investissement.

Pour répondre à l'objectif de formation et de renforcement des capacités en matière de collecte de fonds, deux axes de travail ont été créés : le premier porte sur la formation et les réseaux et le second est consacré à la collecte de fonds en ligne au niveau mondial.

#### **Formation et réseaux**

Les progrès relatifs à cet axe de travail ont été limités, d'une part faute de président pour en assurer la direction stratégique et d'autre part à cause de l'évolution des priorités due à la riposte face au Covid-19. Deux initiatives ont été mises en suspens : l'élaboration d'une stratégie relative au Centre d'excellence en matière de collecte de fonds et l'établissement d'une plateforme de stockage et de partage des outils et des ressources. En outre, des événements régionaux axés sur le partage des compétences qui devaient se tenir en 2020 ont été reportés. L'équipe a néanmoins pu accomplir des progrès.

#### *Principales réalisations*

- L'outil d'orientation pour la collecte de fonds d'urgence a été élaboré en anglais et en espagnol dès les premières phases de la riposte face à la pandémie. Ces versions ont été distribuées aux Sociétés nationales via la Plateforme et la boîte à outils des Sociétés nationales de la Fédération internationale en matière de viabilité financière.
- Un modèle de stratégie de collecte de fonds et un modèle d'étude de marché ont été élaborés et sont mis à l'essai auprès d'un petit nombre de Sociétés nationales dans plusieurs régions pour déterminer s'ils sont pertinents et s'ils peuvent être partagés.
- L'International Virtual Fundraising Skillshare s'est tenu en septembre 2021. C'est la première fois que cette conférence sur le partage international des compétences en matière de collecte de fonds se tenait en ligne. Plus de 750 collecteurs de fonds représentant 102 Sociétés nationales y ont participé. Au total, 50 Sociétés nationales ont diffusé ou présenté leurs pratiques et approches novatrices en matière de collecte de fonds.

### *Prochaines étapes clés*

- Organiser un atelier avec les responsables de la formation à la collecte de fonds du Mouvement, afin d'élaborer une feuille de route pour le Centre d'excellence en matière de collecte de fonds.
- Nommer un président pour assurer la direction stratégique de cet axe de travail et l'améliorer.
- Évaluer le potentiel de la plateforme d'apprentissage existante en tant qu'espace d'hébergement virtuel de la Plateforme, identifier les principales utilisations de la Plateforme à long terme et acheter une nouvelle plateforme (nouvelle ou existante au sein du Mouvement).
- Lancer le processus de planification de l'International Fundraising Skillshare pour 2023.
- Élaborer des versions en arabe et en français de l'outil d'orientation de collecte de fonds d'urgence.
- Dresser une liste de spécialistes de la collecte de fonds susceptibles de contribuer au renforcement des capacités des Sociétés nationales dans ce domaine.

### **Collecte de fonds en ligne**

En 2018, la Plateforme a lancé un processus de sélection pour le compte du Mouvement afin de trouver un prestataire de collecte de fonds en ligne pour remplacer le prestataire auquel les Sociétés nationales, le CICR et le Secrétariat de la Fédération internationale faisaient appel antérieurement. La Plateforme a également accepté d'aider les Sociétés nationales à développer leurs capacités de collecte de fonds en ligne et à adopter une approche à l'échelle du Mouvement en la matière.

Le Mouvement dispose d'une nouvelle plateforme digitale pour aider ses composantes à mener des collectes de fonds en ligne à titre individuel ou collectif. Elle peut être utilisée pour les dons individuels et les campagnes de dons sur le lieu de travail, dans un seul pays ou dans le cadre de campagnes à l'échelle de plusieurs pays.

### *Principales réalisations*

- Après un processus de sélection et d'achat, un accord-cadre global a été signé en juin 2020 entre le Secrétariat de la Fédération internationale (au nom de la Plateforme) et le fournisseur de plateforme, iRaiser.
- Une phase d'essai a été lancée et la Plateforme coordonne maintenant le déploiement de la plateforme auprès de toutes les Sociétés nationales.
- Un responsable de projet (de la Croix-Rouge suisse) a été embauché à temps plein pour assurer le déploiement, la promotion et la coordination avec le fournisseur de plateforme et fournir un appui technique aux Sociétés nationales.
- Un processus de promotion et de compte rendu a été lancé, principalement par l'intermédiaire des bureaux régionaux du Secrétariat de la Fédération internationale et d'initiatives de collecte de fonds internes au Mouvement, comme l'European Public Support Group et l'Asia Pacific Fundraisers Network.
- La plateforme a été utilisée aux fins de plusieurs campagnes de dons sur le lieu de travail.
- Au total, 16 Sociétés nationales sont désormais pleinement intégrées à la plateforme.
- À ce jour, 3 725 795 dollars des États-Unis ont été collectés par la plateforme.

### *Défis*

- Les pays ayant un accès restreint ou n'ayant pas accès aux plateformes de paiement existantes – jusqu'à 90 Sociétés nationales – ont besoin d'une solution de paiement.
- Les frais d'inscription de 1000 euros que doivent engager les composantes du Mouvement souhaitant intégrer la plateforme sont prohibitifs pour bon nombre de Sociétés nationales.
- Il apparaît nécessaire d'établir un processus pour mener des campagnes à l'échelle de plusieurs pays, ce qui sera possible une fois que la Fédération internationale, le CICR et un nombre important de Sociétés nationales auront été intégrés.

*Prochaines étapes clés*

- Étudier des solutions potentielles pour les Sociétés nationales n'ayant pas de plateforme de paiement compatible, en particulier pour les situations d'urgence.
- Intégrer 20 Sociétés nationales supplémentaires.
- Lancer la première campagne à l'échelle de plusieurs pays à titre d'essai.
- Établir une stratégie visant à aider les Sociétés nationales à renforcer leurs capacités de collecte de fonds en ligne.

**D) RÉSULTAT ATTENDU 2 : INVESTISSEMENT DANS LA COLLECTE DE FONDS**

L'axe de travail consacré au fonds d'investissement pour la collecte de fonds vise les objectifs suivants :

- investir dans le renforcement des capacités de collecte de fonds des Sociétés nationales, en soutenant celles qui opèrent sur des marchés de collecte de fonds émergents, ou en finançant celles qui évoluent sur des marchés parvenus à maturité pour les aider à trouver de nouvelles sources de revenus ;
- parvenir à accroître les fonds collectés au niveau national et international ;
- financer des activités susceptibles de générer des revenus supplémentaires pour l'action du Mouvement en lançant des appels internationaux et en promouvant des relations avec les donateurs qui transcendent les frontières.

Les projets d'investissement et de renforcement des capacités en matière de collecte de fonds qui sont menés au sein du Mouvement ont été recensés. Trois projets pilotes d'étude de marché représentant trois régions géographiques (les Amériques, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord) ont également été menés ces deux dernières années. Le recensement des projets existants et des projets pilotes a contribué à l'élaboration d'un modèle de fonds d'investissement pour la collecte de fonds. La prochaine étape consiste à mettre à l'essai un mécanisme d'investissement remboursable. Des discussions sont en cours pour déterminer comment éviter les doubles emplois avec les fonds existants du Mouvement, tels que l'Alliance pour l'investissement en faveur des Sociétés nationales et le Fonds de renforcement des capacités de la Fédération internationale.

*Prochaines étapes clés*

- Étudier d'autres projets pilotes axés sur les investissements directs.
- Concevoir et mettre en place un modèle de fonds d'investissement pour la collecte de fonds, avec pour seule priorité la mobilisation de ressources.

**E) RÉSULTAT ATTENDU 3 : COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES**

Le présent résultat attendu vise les objectifs suivants :

- établir une base de référence des résultats du Mouvement en matière de collecte de fonds en augmentant le nombre de Sociétés nationales qui participent à l'étude comparative de l'International Fundraising Leadership Forum (IFLF) ;
- utiliser les données issues de comparaisons externes pour faire rapport chaque année sur les progrès relatifs de la collecte de fonds pour l'ensemble du Mouvement ;
- identifier les possibilités d'investissements stratégiques pour accroître les fonds collectés ou préserver la part de marché du Mouvement à la fois au niveau local et international.

L'étude comparative de l'IFLF propose deux niveaux d'analyse :

1. les tendances mondiales en matière de collecte de fonds (par marché, type de voie, organisation) ;
2. les données au niveau national et la comparaison entre entités de même nature (par type de voie).

Au niveau mondial, l'étude comparative, qui se fonde sur des données, donne une image de la position du Mouvement par rapport à d'autres organisations caritatives internationales, et elle permet

de recenser les grandes tendances de la collecte de fonds. Au niveau national, elle fournit aux Sociétés nationales des informations supplémentaires sur les marchés et des informations venant d'autres Sociétés nationales.

Depuis l'adoption des Principes, l'objectif est d'accroître le nombre de Sociétés nationales participant à l'étude comparative. Toutefois, en décembre 2020, le Comité directeur a décidé de s'employer à atteindre une participation maximale dans les 30 principaux marchés, qui représentent 95% de l'ensemble des revenus déclarés par les Sociétés nationales, afin d'établir une base de référence plus réaliste et comparable. En outre, la Plateforme continuera d'encourager le plus grand nombre de Sociétés nationales possible à participer au projet, en accordant la priorité à celles qui s'intéressent au projet, et/ou qui ont le plus intérêt à participer, et/ou qui intègrent la Plateforme pour d'autres projets (par exemple, des investissements pour la collecte de fonds).

### *Principales réalisations*

2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 43 Sociétés nationales ont participé (malgré les difficultés liées au Covid-19).</li> <li>• En octobre 2020, les Sociétés nationales participantes ont reçu une analyse de pays ainsi qu'un rapport et des données via un lien Microsoft Power BI.</li> <li>• Des webinaires régionaux ont été organisés pour présenter les données de l'étude comparative aux bureaux de pays de la Fédération internationale, aux groupes de pays, aux représentants régionaux du CICR et aux Sociétés nationales.</li> <li>• Des enquêtes ont été réalisées et il est envisagé de lancer une version succincte de l'étude INDIGO avec cinq membres du Mouvement.</li> </ul>
2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 32 Sociétés nationales ont participé, soit 81% du marché mondial.</li> <li>• Pour la première fois, des données de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont été incluses dans la base de données de CUT1 et dans les analyses préliminaires effectuées en juillet 2021.</li> <li>• Grâce à des collectes de données et des rapports de meilleure qualité, les Sociétés nationales participantes ont reçu une analyse de pays ainsi qu'un rapport et des données via un lien Microsoft Power BI en septembre 2021, soit un mois plus tôt qu'en 2020, deux mois plus tôt qu'en 2019 et neuf mois plus tôt qu'en 2018.</li> <li>• 7 Sociétés nationales ont participé à l'étude INDIGO, notamment à l'étude digitale pilote, ce qui a permis au Mouvement d'avoir accès à l'analyse globale sur les dons individuels.</li> </ul>

### *Prochaines étapes clés*

- Accroître la participation en mettant l'accent sur les grands marchés qui ne transmettent pas encore systématiquement leurs données.
- Collaborer avec l'équipe de la Base de données et système de compte rendu à l'échelle de la Fédération (FDRS) et l'équipe chargée de la viabilité financière du développement des Sociétés nationales pour tirer parti des synergies et simplifier les demandes de données adressées aux Sociétés nationales.
- Continuer d'améliorer l'analyse et de fournir d'autres types de soutien (p. ex. soutien technique entre pairs) afin d'apprendre aux participants comment utiliser les données au mieux pour faciliter la prise de décisions stratégiques.

## **4) REDYNAMISER LA PLATEFORME ET APPLIQUER LES PRINCIPES**

Depuis l'adoption des Principes, la Plateforme a pris en charge la coordination d'initiatives préexistantes du Mouvement, a lancé plusieurs projets pilotes et accompli des progrès. En outre, de nouvelles opportunités de collecte de fonds à l'échelle du Mouvement ont pu être saisies grâce aux efforts déployés par la Plateforme et ses contributeurs. Elles ont montré que les activités de collecte de fonds menées dans le cadre d'une collaboration efficace ont toutes les chances de porter leurs fruits. Or ces dernières années, la mobilisation de ressources au sein du Mouvement a évolué à plusieurs égards. Par exemple, la pandémie de Covid-19 a montré combien il était nécessaire de trouver de nouveaux moyens digitaux d'attirer des donateurs. Par ailleurs, si le Mouvement a réussi à mobiliser des ressources pour soutenir sa riposte face à la pandémie, d'autres organisations humanitaires ont connu une croissance plus rapide que lui au cours des cinq dernières années.

Une évaluation externe de la Plateforme a été réalisée en 2020 par un cabinet de consultants. Il en est ressorti que pour le Comité directeur, les progrès réalisés pour atteindre les objectifs de la Plateforme étaient plus lents que prévu et qu'il convenait de définir plus clairement les priorités et les objectifs. Quatre ans après la création de la Plateforme, le Comité directeur souhaite redéfinir les ambitions collectives du Mouvement, soutenir la croissance de la collecte de fonds du Mouvement et renouveler les engagements individuels et collectifs des Sociétés nationales, de la Fédération internationale et du CICR pour continuer à investir dans cette collaboration en vue d'atteindre nos objectifs. Pour aller plus vite, il est important que toutes les composantes du Mouvement s'engagent pleinement à appliquer les Principes et à soutenir la Plateforme en tant que moyen de concrétiser les ambitions de collecte de fonds du Mouvement.

---

## Conclusion

---

Alors que la Plateforme entre dans sa quatrième année d'existence, des progrès importants ont été réalisés dans la mise en œuvre des résultats attendus malgré les difficultés liées aux ressources limitées. Ce qui fera progresser la Plateforme, c'est l'ambition de rassembler toute l'expertise du Mouvement en matière de collecte de fonds en vue de maximiser les fonds levés, de coordonner le soutien au renforcement des capacités des Sociétés nationales dans ce domaine et de se positionner comme un partenaire de choix vis-à-vis des donateurs.

Les coûts de fonctionnement pour 2022 demeurent estimés à un million de francs suisses. Ils couvrent la mise en œuvre des projets et les dépenses de personnel, mais pas le temps de travail des employés mis à disposition par le CICR et la Fédération internationale, ni le financement du fonds d'investissement (qui reste à déterminer). Ainsi, bien que la Plateforme jouisse d'un meilleur positionnement et d'une visibilité accrue au sein du Mouvement, elle est toujours à la recherche de ressources adéquates. Les principaux défis rencontrés à ce jour consistent à :

- maintenir un niveau suffisant d'implication et de soutien de la part d'un groupe nombreux et diversifié de Sociétés nationales, de manière générale et dans le cadre de projets spécifiques (comme l'intégration à la plateforme mondiale de collecte de fonds, qui pourrait limiter la capacité du Mouvement à lancer des campagnes) ;
- consacrer suffisamment de soutien et de temps de travail à l'établissement de cadres mondiaux propres à promouvoir efficacement l'investissement et le renforcement des capacités en matière de collecte de fonds, au bénéfice d'un grand nombre de Sociétés nationales ;
- obtenir des contributions financières annuelles des partenaires du Mouvement afin de poursuivre le développement des axes de travail et de pouvoir mener des activités ;
- concilier l'ambition de transformer la mobilisation de ressources au sein du Mouvement avec la nécessité de coordonner et d'appuyer les projets existants (tels que l'International Fundraising Skillshare et l'élaboration du Centre d'excellence en matière de collecte de fonds), tout cela avec des effectifs limités.

La capacité du Mouvement à répondre aux besoins humanitaires dépend du soutien de toutes les composantes et de leur détermination à appliquer les Principes et à accomplir des progrès pour obtenir les résultats attendus. La Plateforme se félicite à la perspective de renforcer sa collaboration et son interaction avec les partenaires du Mouvement en vue de modifier en profondeur la mobilisation de ressources.